



DECISION DU PRESIDENT

N° 2023-052

7.5.1 Demandes de subventions

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE DIVERS ORGANISMES POUR LE PROJET DE RELAMPING DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA CCCPS

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au Président ;

CONSIDERANT le projet de relamping des équipements sportifs de la CCCPS et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès de divers organismes ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention dans le cadre d'un projet de relamping des équipements sportifs de la CCCPS auprès de :

- De l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2024)
- Du Fonds vert
- Du Conseil Départemental de la Drôme

et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme



Le plan de financement s'établit comme suit :

Cout total opération relamping des équipements sportifs		
rugby Crest	48 000,00 €	devis valdrome électricité
tennis Crest	21 000,00 €	devis Inéo
gymnase Piégros	14 000,00 €	devis valdrome électricité
tennis de table Mirabel	7 000,00 €	devis valdrome électricité
TOTAL TRAVAUX HT	90 000,00 €	
Subventions		
DETR	25,00%	22 500,00 €
Fonds Vert	35,00%	31 500,00 €
CD26	20,00%	18 000,00 €
TOTAL	80,00%	72 000,00 €
Reste à charge CCCPS		
Partie non subventionnée	20,00%	18 000,00 €
TOTAL CCCPS		18 000,00 €

Article 2: La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble,

Fait à AOUSTE-SUR-SYE, **20 OCT. 2023**

Affichée le : **20 OCT. 2023**

Denis BENOIT
Président



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans :

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

: AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
: CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
: LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
: SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE